

Jardins VOLPETTE

Édito

Depuis deux années, notre vocabulaire s'est enrichi de quelques mots que nous n'avions pas souvent l'habitude d'utiliser.

Citons-en quelques uns : présentiel, visio-conférence, télétravail, attestation de sortie, gestes barrières, test antigénique, PCR etc...

La "liberté" que nous avons en partie retrouvée nous fait apprécier la vie et nous oblige à la voir différemment.

Nous avons eu la joie de nous retrouver en assemblée générale, ainsi qu'en réunion avec les responsables de sections et leurs adjoints.

Pendant cette période, le jardinage a permis à bon nombre d'entre nous de pouvoir maintenir notre équilibre psychologique. De même, le travail de la terre requiert une activité physique souvent plébiscitée pour prendre soin de notre santé.

Nous souhaitons de tout cœur que l'année 2022 soit une année où les choses rentrent dans l'ordre. Par conséquent, apprenons à profiter du mieux possible de chaque moment, en les partageant avec notre entourage dans la bonne humeur.

LE PRÉSIDENT **SERGE TONOLI**

LES COTISATIONS !!!!

L'année prochaine, les jardiniers auront une semaine pour payer leurs cotisations au lieu de deux aujourd'hui.

ORGANIGRAMME DU BUREAU

Président
**SERGE
TONOLI**

Vice
Présidente
ODILE BOISSY

Secrétaire de
l'Association
**HÉLÈNE
BATTISTA**

Directeur
**PIERRE
BLANCHON**

Trésorière
**ODILE
BOISSY**

Secrétaire
auprès
du Directeur
JOSY FAURE

Responsable
de la
communication
PAUL FAURE

Comptable
EMILIE ODADJIAN
assistée de
BERNARD PICHON

Responsable
fichier des
jardiniers
**MARIE-ODILE
RESSOUCHE**
assistée de
PAOLA FIDEI

Responsable
du blog
CLAUDE BRIALIX
correcteur
GUY BERAUD

Responsable
des travaux
**DOMINIQUE
LAURENT**

Responsable de
la Commission de
contrôle des jardins
DANIEL COLINET
assisté de
GILBERT BOI

**Assemblée
Générale**
Info blog

**AG suite
Bilan
Financier**
Info blog

**Patates à
Poyeton**
Réunion des
responsables

FOCUS
Changement
du règlement
intérieur

**Sagesse du
jardinier**
Fête des
Plantes

Sections :
**travaux
Burdeau**

Mots croisés
Recette
Solution



P. 2

P. 3

P. 4

P. 5

P. 6

P. 7

P. 8



Interventions des personnalités invitées

Pierrick Courbon, conseiller départemental, remplaçait le député de la 1^{ère} circonscription Régis Juanico.

Jean-Michel Mis, député de la 2^{ème} circonscription.

Charles Dallara, adjoint au maire chargé des parcs et jardins.

Le Président Serge Tonoli clôt la séance.

Puis a eu lieu la remise de la médaille de la ville de Saint-Étienne aux jardinières et jardiniers ayant 30 ans de présence au sein de l'Association (voir ci-dessous)

suiuie par un vin d'honneur offert par la ville de Saint-Étienne.

Marie Odile Ressouche

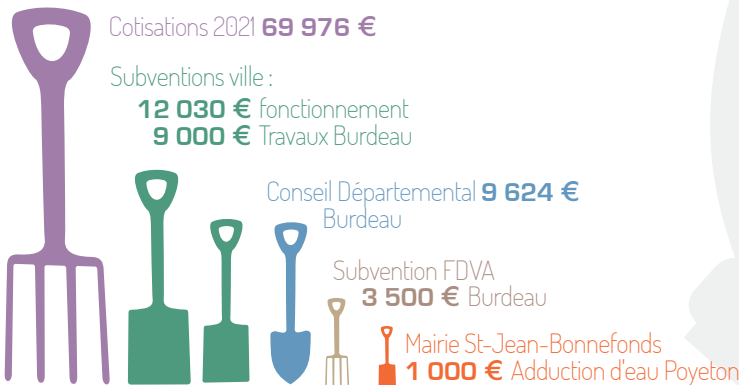


Nous remercions vivement Sabrina Cart Tabone pour ses photos.

Bilan 2021

Odile Boissy

Recettes



Dépenses

Gros travaux **52 615 €**

Facture d'eau **13 856 €**



Dépenses 2020

Gros travaux **64 777 €**
Facture d'eau **25 671 €**

Compte de résultat

Recettes	105 818 €
Charges	96 533 €
Résultat excédent	9 285 €

LES COMPTES ont été vérifiés par les responsables de Tardy 1 et Tardy 2. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Des médaillés récompensés

Manuel Da Eira du Petit Cabaret
Michel Charbonnier de Métare 1
Querdia Khennous du Petit Cabaret

José Murta de Montplaisir
José Da Fonseca de Bel Air
Manuel Guerreiro de Métare 1 (excusé)



Photo : Jardins Volpette

Rendez-vous sur www.jardins-volpette.net



Une fiche jardinage est proposée chaque mois pour noter vos réalisations



Vous pouvez vous aussi nous faire passer des sujets et des photos. Nous nous occupons de rédiger l'article !



DES JARDINIERS QUI ONT LA PATATE ! à Poyeton

Un don à la banque alimentaire !

La restructuration actuelle de la section représente des travaux assez importants et laisse temporairement, un terrain de plus de 3000 m² de friche.

L'association des Jardins Volpette a alors eut l'idée **d'un projet collaboratif : planter des pommes de terre.**

C'est donc avec quelques jardiniers bénévoles que 175 kg de semence de la variété "désirée", furent plantés début mai.

En septembre, à la récolte, ces pommes de terre seront données à la banque alimentaire ou/et à des épiceries solidaires.

Nathalie Calafato

Photo de Tukasz Rawa - Unsplash



Photos : Jardins Volpette

Dessouchage, nettoyage du terrain, traçage des sillons, plantation. Affaire à suivre...

COMPTE RENDU des réunions des responsables

Sur 45 responsables convoqués, 39 étaient présents.

Après 2 années durant lesquelles nous n'avons pas été en mesure d'orchestrer nos réunions annuelles des responsables de sections et adjoints, celles-ci ont pu être organisées en mai. Le but de ces rencontres est non seulement de maintenir le lien entre responsables et le Bureau des Jardins Volpette, mais aussi d'aborder des questions diverses pour le bon fonctionnement de chaque section.

Pas de feu, ni de barbecues avec bouteilles de gaz !!!

Quelques rappels ont été mis en avant : **pas de feu, ni de barbecues avec bouteilles de gaz.** En cas de problème le jardinier fautif sera seul responsable de ses actes.

Plus de bennes mises à la disposition des jardiniers par la Mairie, chacun devant gérer ses propres déchets.

Les différents points abordés : la convocation d'un jardinier se

fera en présence de son responsable ou adjoint, afin d'avoir toutes les données sur le problème.

Les **cotisations 2023** se termineront mi-mars maximum. Chaque section aura une dizaine de jours de délai pour réunir la totalité des cotisations. Les dates pour chaque section seront annoncées dans le blog et dans la revue de décembre.

Lors d'un **départ volontaire d'un jardinier**, le Bureau a mis dans votre casier une lettre type à lui faire signer. Sans cette lettre les dépôts de garantie ne seront pas restitués.

Les **compteurs d'eau** doivent obligatoirement être protégés des intempéries, grêle, soleil, afin d'assurer leur bon fonctionnement. Le jardinier négligent devra payer pour l'acquisition d'un nouveau compteur.

Lors de l'inscription d'un nouveau jardinier le **justificatif de domicile est obligatoire** et le paiement par chèque est préconisé.

Nous espérons nous retrouver cet automne pour la réunion générale des responsables-adjoints.

Marie Odile Ressouche

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES...

Changements du règlement intérieur

Il faudra encore et encore apprendre à vivre ensemble.

Dans un monde en constante évolution, la nécessité d'avoir des règles et des lois est une obligation incontournable.

Toutefois il faut différencier les règles et les lois.

Les lois sont un socle commun que chacun a non seulement le devoir mais aussi l'obligation de suivre.

2023 arrive notre nouveau RÈGLEMENT INTÉRIEUR, il précise les obligations à tenir pour chaque membre de l'Association sans exception

Elles sont étudiées et votées par les instances dirigeantes de la nation.

Le citoyen qui bafoue ces lois, doit obligatoirement rendre des comptes. La jurisprudence étant ce sur quoi les hommes de lois s'appuient pour appliquer les sanctions requises.

Mais parlons plutôt des règles, ces obligations propres à une communauté, une famille, une association, une entreprise etc...

Dans la plupart des cas ces groupes d'individus en plus de se soumettre aux lois de l'État, acceptent de se plier volontairement à des règles comme c'est le cas dans l'association des Jardins Volpette.

Notre Association comprend 44 sections comptant pour la plupart plusieurs dizaines de familles.

Pour préserver l'ordre et la paix, des règles s'imposent naturellement.

Des statuts déposés en préfecture identifient l'Association et ses raisons d'être.

Concernant notre règlement intérieur, celui-ci précise les obligations à tenir pour chaque membre de l'Association sans exception.

Par conséquent, le maintien de l'adhérent au sein de l'Association est intimement lié au respect de ces règles.

Comme cela a eu lieu à plusieurs reprises dans le passé, le Conseil d'Administration de l'association des Jardins Volpette a décidé d'apporter quelques précisions à son règlement intérieur.

Par exemple, l'interdiction de prosélytisme politique et religieux apparaîtra dans la nouvelle version, tout comme l'assiduité dans l'entretien de sa parcelle, la participation aux travaux collectifs, la non utilisation des produits chimiques etc.

En 2023, le non respect du règlement intérieur pourra être sanctionné par un renvoi IMMÉDIAT de l'Association sans être obligé d'attendre la fin de l'année pour cela.

D'autres précisions vous seront données dans la revue du mois de décembre 2022.

Chaque adhérent se verra remettre ce nouveau règlement, lors des cotisations 2023. En le signant, il confirmera son souhait de rester membre de l'association des Jardins Volpette. Le cas échéant, il perdra son statut d'adhérent et son jardin sera attribué à une autre personne.

Notez avec intérêt que l'Association s'est attachée les compétences d'un avocat spécialisé dans le droit associatif pour valider tous ces changements.

Celui qui veut vivre en paix sait pertinemment que tant qu'il y aura des hommes, les lois et les règles seront là pour l'aider à y parvenir.

Serge Tonoli



Image par Alexander Fox de Pixabay.

" jardiner c'est bien, jardiner bien, c'est mieux "



SAGESSE du jardinier

Rien ne sert de courir, il faut partir à point...

Si nous avons un conseil à donner aux jardiniers impatients c'est d'adopter l'adage « il ne sert à rien de courir il suffit de partir à point ». Les fortes gelées de début avril nous ont rappelé qu'il ne fallait pas se fier à la douceur de l'air, ni aux journées ensoleillées du mois de mars. De même, les jardinerias nous induisent en erreur en proposant trop tôt leurs plants.

Attention ! les jardinerias nous poussent à oublier sagesse et bon sens

Quant aux dates de semis sur les sachets de graines, elles ne sont qu'indicatives. Le jardinier doit prendre en compte les caractéristiques météorologiques de sa région. Saint-Étienne a un climat « montagne » et les conditions pour semer ou planter sont différentes de celles du sud, du centre ou bien du nord de la France.

À qui se fier alors ?

À la nature ! Elle met à notre disposition des indicateurs sur la bonne température du sol favorable aux semis, car c'est bien la température du sol qui influence la germination des graines et non la température de l'air.

La floraison des saules et des forsythias indique que la température du sol est à 6°. Nous pouvons commencer à semer épinards, fèves, pois à grains ronds, ail, échalotes, oignons.

À la floraison des narcisses la température du sol avoisine les 12°. Semis de fèves, pois à grains ridés, salades, carottes, navets, radis, persil peuvent être réalisés.

Quand les lilas et les cerisiers fleurissent le sol est à 15°, c'est le moment de planter les pommes de terre et les choux.

Les roses donnent le top départ à la plantation des tomates, aubergines, poivrons, concombres, courges, courgettes et basilic. Quand la température du sol

atteint les 20° on sèmera les haricots.

En avril, ne te découvre pas d'un fil... En mai fais ce qu'il te plaît... Certes, mais ne perdons pas de vue que dans notre région les gelées nocturnes sont à craindre jusqu'à la mi-mai et qu'il vaut mieux attendre que les saints de glace soient passés pour confier vos plantes, à dame nature.

Comme un jardinier averti en vaut deux, nous vous conseillons de vous inscrire sur la newsletter du blog des Jardins Volpette pour bénéficier de conseils et d'articles pertinents sur les bonnes pratiques de jardinage.

Josefa Bolivar



Tomate cerise sous la neige ! Photo Schwoaee de Pixabay

LA FÊTE DES PLANTES

le 9 et 10 avril au Parc de l'Europe

Les ligériens se sont retrouvés après 2 ans d'absence à la Fête des Plantes organisée par la Ville de Saint-Étienne.

Au stand des Jardins Volpette, 1200 enfants ont appris à repoter et sont repartis avec leurs plantations.

Ces plantes aromatiques ainsi que le terreau ont été mis à disposition gracieusement par les serres municipales.

L'équipe de rédaction



Photo : Jardins Volpette



TRAVAUX BURDEAU

Tranche 4

La quatrième tranche de restructuration est en cours. Elle concernera 8 jardins sur le projet global des 34 parcelles.

Le prolongement des passages pour l'accès des véhicules et piétons sera terminé. La finalisation de l'installation du circuit d'eau de ville ainsi que la pose des abris neufs mettra un terme à cette restructuration. **Dominique Laurent**

info..info..

Dominique Laurent, responsable des travaux, vous informe que dans les sections concernées, une campagne d'analyse des eaux de source sera effectuée afin de savoir si celles ci sont potables.

info..info..

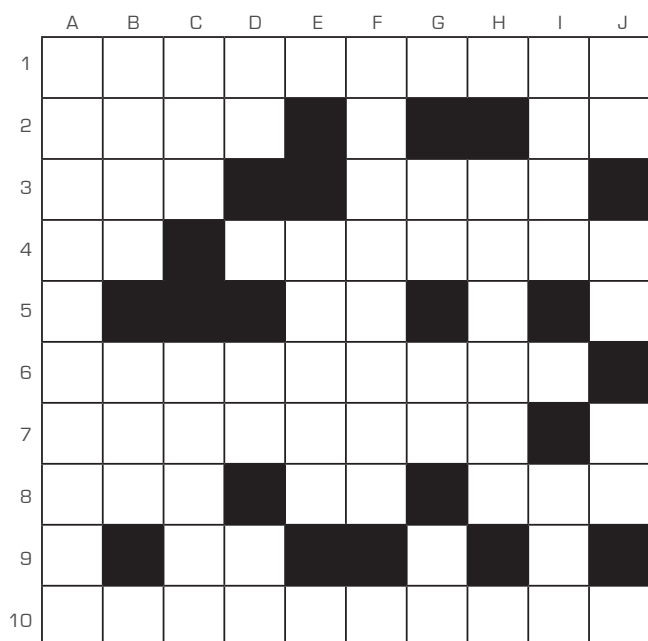
Pour les responsables : l'Association possède un stock de divers matériel. Ainsi, si vous avez une demande merci de vous adresser à Dominique Laurent pour s'assurer que ce que vous cherchez n'est pas déjà disponible au bureau.



Photos : Jardins Volpette



Mots Croisés par Serge Tonoli



Horizontalement

1. Modeleur de nature.
2. Elles se baladeraient dans l'espace. Bonne carte.
3. Parasite du cèpe. Donne du volume au Rhin.
4. Sans energie. Ils ont besoin de fils pour vivre.
5. Jumeau d'ici.
6. Oter une partie du sol.
7. Ciseau pour les arbres.
8. Bon temps pour les cerfs. Précède la composition. Effort de guerre imposé.
9. Dans le vent.
10. Serpe à long manche.

Verticalement

- A. L'ennemi des magasins de porcelaine.
- B. Se compte souvent sur une main. Bouleversé.
- C. Oui british. Abîmer un fruit avec un coup.
- D. Abréviation d'une vieille dame née en 1945. Plusieurs forment une vie. Caprice d'enfant.
- E. Autre nom du LSD.
- F. Troupe militaire.
- G. Premier en musique. Suppose la condition. À plusieurs ils marquent l'ironie.
- H. Ils mettent parfois leurs manteaux blancs.
- I. Compagnon de route de la Garonne. Il est souvent sélectif.
- J. Précède la matière. Connue. Allongé dans les cordes.

La tarte aux fraises* Une agréable raison de ramener sa fraise !

Pour 4/5 personnes

- ✿ 750 g de fraises
- ✿ 250 g de farine
- ✿ 12 g de beurre mou
- ✿ 125 g + 75 g de sucre
- ✿ 1 œuf
- ✿ 1 pincée de sel

Mélangez le beurre fondu et les 125 g de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajoutez l'œuf, la farine, le sel et faites une boule. Enveloppez la dans un film alimentaire et placez la au réfrigérateur pendant 2 heures.

Étalez la pâte et garnissez-en un moule. Piquez le fond avec une fourchette et couvrez le avec des poids secs ou quelques noix pour éviter que la pâte ne gonfle lors de la cuisson.

Faites cuire la pâte à blanc pendant 20 minutes à 180 degrés C.

Démoulez et laissez refroidir.

Lavez et équeutez les fraises.

Faites tiédir sur feu doux une dizaine de fraises, réduisez-les en purée et sucez .

Disposez les fraises serrées et nappez avec la purée juste avant de servir.

Pour ceux qui le souhaite il est possible de rajouter de la crème patissière dans le fond de la tarte.

* Elle est née au début du XX^{ème} siècle, et signifie interférer dans une conversation sans y être invité. La fraise dans ce cas précis désigne le visage.



Photo de Reuben Mofeeters on Unsplash

Bonne dégustation !

Solution

HORIZONTALEMENT

- | | |
|-----------------|------------------|
| 1. PAYSAGISTE. | 6. DECAISSER. |
| 2. AMES.AS. | 7. EMONDOIR. |
| 3. CIS. RUHR. | 8. RUT. EN. STO. |
| 4. HS. PANTINS. | 9. IN. |
| 5. CI. | 10. EBRANCHOIR |

VERTICALEMENT

- | | |
|----------------|----------------|
| A. PACHYDERME. | F. GARNISON. |
| B. AMIS. EMU. | G. UT. SI. AH. |
| C. YES. COTIR. | H. HIVERS. |
| D. SI. AN. NA. | I. TARN. TRI. |
| E. ACIDE. | J. ES. SU. KO. |



JARDINS VOLPETTE ASSOCIATION LOI 1901

21 rue de la Paix 42000 SAINT-ÉTIENNE

Permanences : le mardi de 14 à 18h. Tél. 04 77 32 98 56

Directeur de la publication : Serge Tonoli. Email. contactvolpette@orange.fr

www.jardins-volpette.net



Impression : Imprimerie REBOUL Publication gratuite.

